



# Bibliothèque de l'Académie des sciences d'outre-mer

## ***Les recensions de l'Académie<sup>1</sup>***

***L'Afrique face aux pays émergents : vers des relations renouvelées ? : actes du colloque international organisé par l'ESCA, Ecole de management de Casablanca le 1<sup>er</sup> décembre 2016 / sous la direction de Gilles Ferréol  
éd. EME, 2017  
cote : 62.073***

La situation de la « nouvelle Afrique face aux puissances émergentes - les Brics, Brésil, Russie, Inde et Afrique du Sud - montre, selon le préfacier Y. Aouad, directeur de recherches à l'Esca, que celle-ci se trouve à la croisée des chemins, entre le modèle colonial et un nouveau positionnement. Nouveau modèle aussi de coopération Sud-Sud avec l'avènement du « temps de l'Afrique ». Mais avec l'attrait qu'elle exerce par la richesse de son sol, de son sous-sol et de ses côtes et pour pallier le risque de prédation, au détriment de son développement, « il convient donc de mettre en avant la promotion et le renforcement de la coopération avec un avantage réciproque pour chacun des partenaires ».

Les situations sont donc analysées et scrutées au long des différents chapitres. La première partie fixant les éléments de cadrage des relations, tandis que les cas pratiques sont cantonnés dans la deuxième partie, avec en annexe une bibliographie importante.

La relation triangulaire Chine-Europe-Afrique est analysée finement en termes géographiques et économiques par P. Hugon (Université Paris Ouest-Nanterre). L'avènement de la Chine et des pays émergents a fait basculer le commerce Sud-Sud vers 2013, d'un quart des exportations mondiales contre 12% en 1997. Mais les 54 pays ne sont pas sur le même plan avec trois catégories : les pays pétroliers ou miniers : Algérie, Congo, Zaïre (cat I) ont des liens privilégiés avec la Chine mais sont dépendants, sauf l'Algérie et le Nigéria. L'Afrique du Sud (cat II) se détache comme premier partenaire de la Chine au détriment de l'UE.

Pour les économies agro-industrielles comme l'Éthiopie, le Mozambique et la Tanzanie (cat III), la Chine est le premier partenaire, la Tunisie et le Maroc étant recherchés pour leurs éléments productifs partiels. Conséquence de cette convoitise des ressources

---

1

Les recensions de l'Académie de [Académie des sciences d'outre-mer](http://www.academieoutremer.fr) est mis à disposition selon les termes de la [licence Creative Commons Paternité - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 3.0 non transcrit](https://creativecommons.org/licenses/by-nc/3.0/).  
Basé(e) sur une oeuvre à [www.academieoutremer.fr](http://www.academieoutremer.fr).



## Bibliothèque de l'Académie des sciences d'outre-mer

naturelles : « boom ou malédiction »? Pour la Chine, les ressources du sol et du sous-sol sont plus stratégiques que pour les Européens, et les 2/3 des exportations vers celle-ci concernent les hydro- carburants et les produits miniers. Comme investisseur foncier (terres cultivables), la Chine ne vient qu'au 11<sup>ème</sup> rang derrière l'Europe. Mais toutefois celle-ci perd des parts de marchés tandis que la Chine accroît ses échanges avec les pays de catégorie III. Dans le futur, la Chine restera à 80% utilisatrice d'énergie fossile tout devenant le premier producteur de technologies liées aux énergies renouvelables. La question migratoire sera essentielle avec une délocalisation des « activités chinoises dans les pays à population à bas salaires », tandis que la pression migratoire de l'Afrique vers l'Europe ira croissant du fait des différentiels démographiques et économiques, « avec la création de sociétés acceptant des référentiels multiculturels ».

« Pour l'Afrique, la jeunesse de sa population peut constituer une opportunité d'innovation sociale, technique et économique mais constitue une bombe à retardement alors que la Chine vieillissante ferait face à des coûts de production en augmentation ». L'auteur conclut que « l'avenir de la Chine n'est pas inscrit en Afrique mais cependant plus que celui de l'Europe ». L'Afrique serait-elle un terrain de jeu pour les puissances ? Ruée vers la terre : Sujet de P Jacquemot de l'Iris. On a « même pu parler de monopoly foncier africain », concernant l'Ethiopie, la RDC, le Soudan, Madagascar, le Niger, le Mali et la Zambie. En 2005, 60% des transactions sur les terres étaient destinées à la production d'agro-carburants, 15% aux denrées alimentaires ou le reste aux cultures industrielles (hévée, huile de palme ou fleurs du Kenya).

La France vient bonne dernière après les pays d'Asie, du Golfe Persique, les USA, le Canada, la G. B et l'Australie. Pour la Chine, le Japon et la Corée du Sud, leur politique d'achat est fonction de leurs stratégie de sécurité alimentaire : les états leur concédant leurs terres pour des durées partielles (99 ans) dans un cadre juridique incitatif. Actuellement une mobilisation des états, des ONG, des milieux d'affaires ou universitaires tend à la régulation de ces acquisitions avec appel à des investissements responsables « afin de protéger le droit des populations locales à une politique alimentaire et agricole nationale ». L'Union africaine a adopté, en 2010, une déclaration sur le cadre des politiques foncières en Afrique mais il n'existe aucun mécanisme contraignant pour protéger les populations autochtones, « bien que la résistance s'organise, mettant sur la défensive les entreprises et les gouvernements complices de cet accaparement », en particulier en Tanzanie, Ethiopie, Mozambique ou Sierra Leone.

« La Chine et l'Inde, une nouvelle stratégie de lutte contre la faim en Afrique » est due à A. Nechad, professeur à l'Esca. Question : « peut-on nourrir une population mondiale en pleine croissance avec un régime alimentaire en mutation dans les pays émergents ? Répartir les denrées au niveau de la planète et combattre la sous-alimentation qui touche près d'un milliard d'individus ? ». L'auteur opère un recensement des populations fragiles et jette une lumière crue sur « la malédiction des bio- carburants », « qui avaient pourtant semblé l'arme



## Bibliothèque de l'Académie des sciences d'outre-mer

absolue contre le réchauffement climatique, argument faux car leur production réclame énergie et eau ». « Cette production est une véritable catastrophe ». Les deux géants, Chine et Inde, ont d'autre part à relever deux défis : assurer la nourriture à leur population et à des centaines de millions de pauvres en Afrique ainsi qu'à ceux menacés par les cultures industrielles. Ils doivent continuer à investir en Afrique et en Amérique du Sud aux terres encore disponibles et à maintenir un productivisme absolu. Ce qu'on appelle la Chinafrique est donc dépendante des OGM. La coopération n'est pas forcément « vertueuse ».

« Le Maroc et sa convergence vis à vis des Brics » par Nabil Brouhahimi et M Raïsa, universitaires de Kénitra. Choix du multilatéralisme, adhésion à l'Organisation mondiale du commerce, volontarisme dans la libéralisation, et ce, en dépit de l'interventionnisme de l'état. Ce qui produit une oscillation entre protectionnisme et libéralisme. Les auteurs se livrent à une étude appropriée de l'évolution du concept de pays émergents : « pays du Nord - pays du Sud, pays industrialisés - non industrialisés, centre-périphérie, pays développés- sous-développés ». « Le terme émergent a été inventé en 1981 par l'économiste Anton Van Agtmaël pour les pays présentant des opportunités de placement et d'investissement, anciens PED en transition de l'agriculture vers l'industrialisation ».

Le quatuor des Brics a émergé aussi d'une étude de la banque Goldman-Sachs en 2001 qui en faisait les rivaux des pays développés. On était passé antérieurement du Tiers-Monde d'Alfred Sauvy aux PED. On vit ensuite apparaître les quatre dragons : Corée du Sud, Taïwan, Singapour et HongKong qui se sont enrichi des Bébés-tigres avec la Thaïlande et la Malaisie ! Au terme de longues analyses de données et de modèles mathématiques et économétriques sophistiqués, les auteurs concluent que l'économie marocaine pourrait être qualifiée d'économe en voie d'émergence à condition d'effectuer des ajustements dans sa politique commerciale et économique avec le renforcement de la compétitivité de l'offre exportable.

La deuxième partie du recueil est plus concrète avec des études de cas. « Brésil et Afrique, des relations en devenir » selon Axelle Deagand (chaire du Lycée de Lille). Ne seraient-ce pas plutôt les illusions perdues ? Après un retour sur les contacts établis par les Portugais entre le Brésil et l'Afrique, le renouveau espéré dédié à l'Afrique lusophone par Lula da Silva et la relance d'une zone de coopération dans l'Atlantique-Sud, les liens se sont distendus avec la crise qui a frappé le Brésil. Celui-ci est-il toujours un partenaire et un modèle ? La question se pose de la durabilité de son action en Afrique. Anne-Sophie Alsif (CNRS) dans le même registre, traite de la coopération Sud -Sud, établie par le président Lula et ensuite de l'affaiblissement des liens sous Dilma Rouseff . « Le retour de la Russie en Afrique; ses intérêts géo-économiques et géo-stratégiques » par H. Mourad de l'Université du Caire, qui évoque le « passage de l'activisme soviétique » à l'éclipse russe de Boris Eltsine puis avec W. Poutine, la relance, même si la croissance du commerce et de l'investissement reste encore modeste.



# Bibliothèque de l'Académie des sciences d'outre-mer

Le secteur énergétique est privilégié pour maintenir la domination sur le marché européen avec la reprise de partenariats avec les pays, gros producteurs de gaz et de pétrole : Algérie, Angola et Nigéria. Mais c'est dans le domaine militaire de l'armement que le « come-back de la Russie » est le plus frappant. Celle-ci est la première exportatrice d'armes entre 2011 et 2015, avant la France, la Chine et les Etats- Unis mais dans le commerce et l'investissement, elle est loin derrière ses concurrents. Sauf pour l'espace et l'énergie nucléaire, reprenant les alliances passées avec les états africains du temps de la guerre froide : Egypte, Afrique du Sud et Nigéria. « L'Inde et l'Afrique », le sujet est traité par W. U. Mfere et Dev. R. Nkounkou, économistes à Brazzaville.

Les conséquences de la présence de la Chine et de l'Inde en Afrique donnent lieu à controverse, avec l'apparition de deux théories : « menace ou opportunité asiatique ». Le modèle indien avec ses investissements à long terme (usines Tata et multinationales) serait préférable à la plus courte vue de la Chine. En devenant le nouveau partenaire de l'Afrique, l'Inde peut être un moteur ou l'une des locomotives de la croissance; la coopération, surtout en matière de transfert de technologie, est porteuse de chances si l'Afrique évite les risques de surendettement. Cela est perçu surtout comme une alternative à un tête à tête avec la Chine. Mais les produits indiens (et chinois) submergent le marché africain, freinant les industries locales au risque de leur disparition, ouvrant une concurrence avec les locaux par l'emploi d'une main d'œuvre importée à bas salaire).

L'Inde a besoin des produits pétroliers et gaziers (Niger, Ghana, Gabon) au point de devenir, d'ici à 2030, le 4<sup>ème</sup> consommateur de pétrole, après les Etats-Unis, la Chine et le Japon. Ses exportations concernent aussi les minerais et l'or en échange de lignes de crédit. Et pour l'Afrique, le modèle de développement à suivre serait l'Inde, mais aussi la Chine et... le Brésil ! Dans « Chine et Afrique en devenir, tradition, expansion, transition », Claude Chancel, universitaire de Grenoble, dresse un tableau des relations passées de la Chine du temps de l'amiral Zhang Zhenc et de son voyage de 1405 à 1431. Mais qu'en est-il avec « un pays qui réunit l'acheteur, le vendeur et le prêteur sous l'égide d'un parti communiste au capitalisme autoritaire ? ».

Elles auraient le mérite « d'avoir réveillé l'Afrique oubliée qui est devenue un continent convoité et courtisé ». Toutefois les nuages s'accumulent depuis 2008 sur les Brics en général. « La mondialisation n'est plus ce qu'elle était » selon Jim O'Neil, économiste à la Goldman-Sachs. Déséquilibre des rapports de force entre une « Europe de taille XXL » et des pays africains comme Madagascar ou la RDC, absence de transfert de technologie, créations d'emplois inexistantes, acquisitions de terres cultivables (la moitié des réserves mondiales). Les 54 états africains d'un « continent balkanisé » pourront-ils résister à la pression chinoise ? A côté des routes de la soie, l'ouverture de voies maritimes créera-t-elle une Africasie ? Le temps de la Chinafrique profite-t-il seulement d'un contexte géopolitique favorable ?



# Bibliothèque de l'Académie des sciences d'outre-mer

Dans « La géopolitique des relations sino-africaines », X. Aurégan (chercheur en géographie à Paris VIII), revient sur les quatre phases successives du partenariat depuis 1950, avec la naissance de la Chinafrique grâce à Zhou En Lai dans le contexte de la rivalité sino-indo-soviétique. Puis de 1972 à 1993, le « non- temps de la Chine » et enfin les vingt-glorieuses de la Chine de 1994 à 2014. Quel sera le 4ème temps ? Asymétrie, inégalité, perpétuation des situations de rente, tels sont les risques. L'auteur conseille aux pays africains de ne pas accepter le laisser- faire et d'obtenir de réelles contreparties aux investissements et aux expropriations. « Présences chinoises au Maghreb » : un aspect souvent méconnu, traité par T. Pairault du CNRS. Ce manque a pu être comblé grâce aux statistiques recueillies auprès de la CNUCED et du ministère chinois du Commerce. Pour l'Algérie, les investissements directs représentent 87,9% des investissements chinois au Maghreb mais 7,6% des IDE en Afrique. La Libye, le Maroc, la Tunisie et la Mauritanie ne représentent qu'une partie très faible de la cible. Les entreprises chinoises (600 environ) sont surtout des sociétés de capitaux. La réticence à s'implanter s'explique aussi par la difficulté des cadres chinois anglophones, à manier la langue française. Les investissements se font évidemment dans le secteur pétrolier. In fine, le commerce sino-magrébin reste modeste : exportations de phosphates de Tunisie, fer et cuivre de la Mauritanie, des minéraux et des métaux ainsi que des composants électriques pour le Maroc.

Les exportations vers la Chine consistent pour les 2/3, en produits pétroliers d'Algérie et de Libye. Les exportations chinoises vers le Maghreb sont à 95% des produits manufacturés avec le monopole de moto- cycles et des cycles. L'habillement concerne le Maroc, la Libye et surtout la Mauritanie qui est une plateforme de redistribution hors frontières. La Chine en général se sert du Maghreb comme tremplin vers l'Europe et les Etats-Unis pour ses produits. Il n'y a pas de coopération Sud-Sud mais bien des échanges entre PED et pays développés. S'il peut exister dans les relations Algérie-Chine, le souvenir d'une fraternité communiste ou de lutte d'indépendance, le Maroc s'est affranchi du prétexte tiers-mondiste, selon le chercheur, pour des échanges purement capitalistes.

Dans leur présentation bien documentée, illustrée de nombreux tableaux, les contributeurs ont laissé entrevoir parfois quelques inquiétudes quant à l'équilibre, voire à l'avenir des relations Chine-Afrique et Brics. La conjoncture récente les confirme ou les renforce. Déception aussi car la Chine, plutôt que de faire des investissements structurels, offre des lignes de crédit. Le FMI en octobre 2018, a signalé l'endettement excessif de l'Afrique, ainsi qu'un récent rapport du CNRS qui évoque un néocolonialisme ou à tout le moins un clientélisme.

**Annie Krieger-Krynicky**



# Bibliothèque de l'Académie des sciences d'outre-mer